L'AVIS EN VERT

L'écologie politique
au fil des saisons

EDITORIAL

Par Maud Lethé

À l'heure où le climat suscite de vives inquiétudes, la population belge, parmi tant d'autres, soulève de nombreuses questions et revendique auprès des politiques des mesures climatiques plus justes et surtout concrètes.

En effet, l'évolution de notre planète est inquiétante et l'envie de garantir un avenir sain aux générations futures commence à primer sur toute autre préoccupation, y compris les études et l'obtention d'un diplôme. A quoi bon obtenir un diplôme si c'est pour l'utiliser dans un monde fichu, pollué, violent et où les dérèglements politiques suivront automatiquement les dérèglements climatiques.

Depuis plusieurs mois, c'est la jeunesse qui nous montre sa motivation à faire bouger les choses. Les jeunes sont à l'avant-plan actuellement et manifestent haut et fort leurs préoccupations, via notamment des grèves scolaires.

Ces préoccupations passent également par une modification de divers gestes quotidiens d'un grand nombre de jeunes. Certains diminuent leur consommation de viande, d'autres tendent vers le zéro déchet, consomment local et se soucient davantage du tri sélectif. Via mes yeux d'étudiante, je remarque un changement de comportement dans les auditoires : de plus en plus de gourdes y fleurissent par exemple, ce sont de petits gestes mais qui, à large échelle, ont leur importance. Autant de bouteilles d'eau qui ne finiront pas à la décharge ou dans les océans…

Malgré les critiques, même si certains jeunes posent encore des gestes qui aggravent le changement climatique, le fait qu'ils se bougent pour tenter de changer les choses à un niveau supérieur, n'est-ce pas déjà un acte éco-responsable qui mérite d'être souligné et salué ?

Enfin, d'autres jeunes encore, comme c'est mon cas, s'engagent à un niveau politique. M'investir et me lancer dans cette expérience chez ECOLO est ma façon à moi de me battre pour le climat. J'estime que la justice climatique passera par la décision politique et, en particulier, par un parti qui, depuis ses débuts en 1980, se bat pour des valeurs environnementales, sociales et économiques. Ce parti était à ses débuts la risée des autres sur ces sujets-là, il ne l'est plus.

SOMMAIRE N°74

UNE NOUVELLE MAJORITE A WALHAIN (p. 2)

ET LES JEUNES DANS TOUT CA ? (p. 3)

DOSSIER : NOTRE EMPREINTE AU QUOTIDIEN (p. 4)

FAIRE SON PAIN N'EST PAS SORCIER (p. 10)

LES ENJEUX DES ELECTIONS DU 26 MAI... ET SURTOUT AU-DELA ! (p. 11)

VOS MANDATAIRES ECOLO (p. 12)

UNE NOUVELLE MAJORITE A WALHAIN

Par Vincent Eylenbosch, échevin

Depuis le 3 décembre 2018, une nouvelle majorité a vu le jour dans notre commune. Faisant suite à douze années durant lesquelles la commune fut orchestrée par Wal1 et ECOLO, le ton est aujourd'hui donné par Avenir communal (AC) et ECOLO.

Après le scrutin du 14 octobre dernier, le groupe ECOLO s'est trouvé face à un choix difficile. Nous pouvions soit poursuivre notre collaboration avec un partenaire que nous connaissions bien et avec qui nous avions porté et réalisé de beaux projets pour notre commune, soit nous associer à AC.

Notre choix a été clairement guidé par celui des électeurs. Si Wal1 restait de peu la liste la plus importante, nous observions une chute significative et une baisse en voix de préférence de tous ses candidats présents dans le précédent Collège. Cela alors que le nombre d'électeurs augmentait et que le conseil communal s'élargissait de 17 à 19 conseillers. Dans le même temps, la progression des listes AC et ECOLO était manifeste.

Au-delà de ce constat, ECOLO cherchait un partenaire solide et ouvert au dialogue. AC, boosté par son bon résultat, regorgeait d'enthousiasme et d'idées pour mettre en place des politiques ambitieuses avec une vision partagée sur le devenir à long terme de notre commune. Une charte de bonne gouvernance, le développement durable comme axe transversal de la politique communale, des relations humaines positives, une équipe compétente et motivée sont quelques-uns des éléments qui ont amené ECOLO à s'engager avec AC.

Soutenu activement par les équipes d'ECOLO et d'AC, un nouveau Collège a pris place. Celui-ci est composé de Xavier Dubois comme bourgmestre (AC), de Jean-Marie Gillet, premier échevin (ECOLO), Francis Sprimont (AC), Vincent Eylenbosch (ECOLO) et Isabelle Van Bavel (AC). Le dynamisme de cette nouvelle équipe ne pourra qu'être utile pour relever les nombreux défis qui se présentent à notre commune.

La présidence du CPAS est quant à elle assurée par Agnès Namurois (ECOLO), qui a une excellente connaissance de la commune et de son tissu social.

A noter, la nomination de Mélanie Haubruge (AC) comme présidente du Conseil communal.

Ce nouveau Collège a la ferme volonté de travailler en équipe, en toute transparence et en étroite collaboration avec toute l'administration communale afin de répondre au mieux aux aspirations des Walhinoises et Walhinois.

Les contacts et les synergies entre la commune et le CPAS se renforcent encore. La volonté politique est d'accorder à ce dernier les moyens nécessaires à son bon fonctionnement au vu des nouvelles missions et demandes liées à la précarité grandissante de nombreux ménages.

Comme vous avez pu le constater si vous avez pris connaissance des déclarations de politique communale et de politique sociale, les ambitions affichées au lendemain des élections ne se démentent pas.

Vous pouvez trouver les attributions des échevins ainsi que les déclarations de politique communale et de politique sociale sur le site de la commune : www.walhain.be.

ET LES JEUNES DANS TOUT CA ?

Par Adrian Eylenbosch, Justine Bonus et Laurent Scandella

30 août 2018, rue du Trichon.

Aujourd'hui, tout commence. Première assemblée générale pour la découverte de la liste.

Beaucoup de têtes qui ne sont pas familières, beaucoup « d'outsiders », beaucoup de candidats d'ouverture, ECOLO Walhain fait peau neuve. Nous sommes parachutés dans un milieu inconnu. Malgré cet inconnu, nous sommes déterminés et nous avons plein d'idées fraîches dans la tête, une vision du monde plus actuelle et une nouvelle approche de la communication, les réseaux sociaux. On adhère tout de suite à la façon de prendre les décisions de la locale, à savoir : écouter, échanger, débattre, puis voter. Une belle démocratie directe, comme on l'aime.

Très vite, les rencontres s'enchaînent, les conférences de presse aussi, première interview pour certains d'entre nous, premières photos officielles (sous la pluie), premières distributions de votre Avis en Vert, la campagne bat son plein.

3 octobre. « Refaire Walhain autour d'un vert ».

Notre rencontre avec les citoyens s'est déroulée à merveille. Nous avons tous beaucoup appris, d'une part sur les envies et les idées des citoyens pour les six ans à venir, d'autre part sur l'histoire même de notre commune. Nous étions parfois désarmés face à certains sujets abordés car chacun avait des connaissances et des affinités très diverses. Cela nous confrontait réellement à notre poste de candidat.

Nous avons principalement échangé sur la mobilité (qui nous tient particulièrement à cœur), la cohésion sociale, le développement économique local, la démocratie participative (très à la mode dans notre génération)... C'était finalement très enrichissant.

Le jour J approche à grands pas, l'excitation est à son comble, c'est la dernière ligne droite. Nous discutons des dernières modalités (choix des négociateurs, stratégies de négociation...). Le gros du travail est derrière nous.

14 octobre. Jour J.

Aujourd'hui, c'est le grand jour. Quelque 5270 personnes doivent se présenter aux urnes, et pour certains d'entre nous, c'est la première fois ! Au cours de la journée, les résultats tombent petit à petit. La confiance pour ECOLO Walhain se confirme avec la Vague Verte qui déferle sur tout le pays.

Début de soirée, victoire ! On l'a fait ! 24 % des voix pour le parti ECOLO dans notre commune !

15 octobre.

Les négociations commencent…

La suite, tout le monde la connait !

Mieux comprendre la gestion des déchets, un peu de vocabulaire

Vous vous êtes peut-être déjà posé la question : qu'est-ce qu'un déchet ?

Est-ce un objet cassé ou devenu inutile ?

Le législateur européen répond à cette question de la façon suivante : un déchet est une substance ou un objet dont le détenteur à l'intention de se défaire.

Dans sa législation, l'Union européenne a instauré une hiérarchie dans les modes de gestion des déchets. Elle impose de privilégier certains modes de gestion des déchets en fonction de l'impact sur l'environnement. C'est ce qu'on appelle l'échelle de Lansink. Ainsi on privilégiera toujours la prévention : le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Dans cette échelle, il est important de distinguer la réutilisation du recyclage qu'on confond souvent.

La réutilisation c'est donner une seconde vie à un objet : l'utilisation de l'objet dans la même fonction que sa fonction initiale. Pour compliquer un peu les choses, on parle de réutilisation dans la législation wallonne et de réemploi dans la législation bruxelloise.

Le recyclage est une opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en matières ou substances à d'autres fins que leur fonction initiale. Par exemple : les bouteilles PET qui deviennent de la laine polaire.

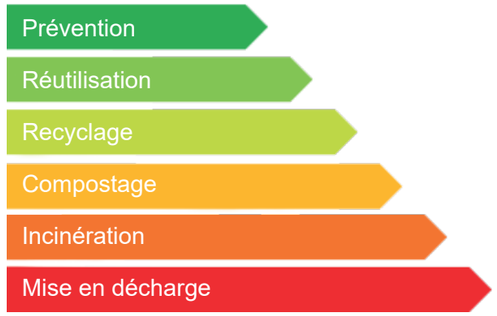

La réparation sans prise de tête : pensez aux repair cafés

Un repair café est un lieu de rencontre permettant aux citoyens de trouver l'aide de réparateurs bénévoles pour réparer leurs objets cassés : électro, vêtements, vélos...

Repair Café
Jeter ? Pas question !

Repair cafés du coin :
- Gembloux : 3ème jeudi du mois de 20h à 22h, au réfectoire de l'Institut Horticole.
- Chastre : 2ème vendredi du mois de 16h à 19h, Avenue du Castillon, 71 à Chastre.
- Louvain-la-Neuve : 2ème mercredi du mois de 18h30 à 21h, Auditoires Montesquieu.

Plus d'infos sur www.repairtogether.be.

Donnez une seconde vie à des biens dont vous n'avez plus l'usage, pratiquez la récup' en un clic !

Pour se défaire de biens dont ils n'ont plus l'usage, entreprises et citoyens peuvent trouver les opérateurs d'économie sociale sur le clic récup' : http://leclicrecup.be.

Connaissez-vous les obligations de reprise ?

En Belgique, la loi prévoit que les producteurs de certains biens sont responsables du traitement en fin de vie. Par exemple, les producteurs d'appareils électroménagers doivent organiser la collecte et la gestion des appareils qu'ils ont produits, une fois que ceux-ci arrivent en fin de vie. Cette obligation de reprise concerne, à l'heure actuelle, une vingtaine de types de produits : emballages, pneus, piles, huiles usagées...

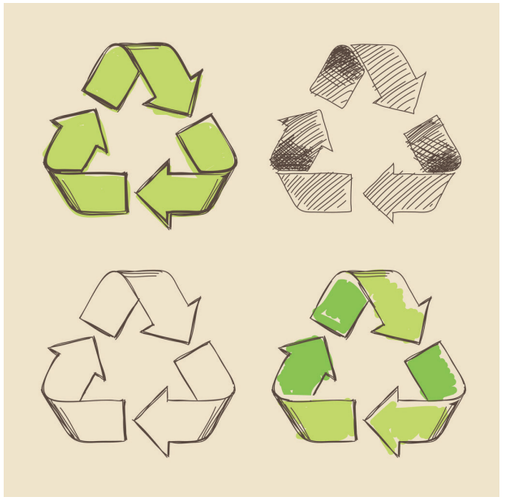

Les producteurs de ces biens de consommation qui deviendront des déchets se sont associés pour gérer la question de la valorisation en fin de vie. C'est ainsi que différents organismes sont nés : Recupel pour les appareils électriques et électroniques, Fost+ pour les emballages, Bebat pour les piles...

Afin de financer le traitement des déchets, les organismes de reprise ont mis en place des cotisations. Le macaron recyclage ne signifie pas que l'emballage est issu du recyclage mais que le producteur de l'emballage a payé une cotisation pour assurer son traitement une fois que ce sera devenu un déchet.

Là où le bât blesse, c'est que dans certains cas l'intérêt de ces organismes divergent de l'intérêt de la société et de l'environnement. Par exemple : Recupel, qui représente les producteurs d'appareils électriques et électroniques, aura plutôt tendance à privilégier le recyclage que la réutilisation. En effet, la réutilisation vise à réparer l'appareil pour le vendre en seconde main, ce qui n'est pas dans l'intérêt des producteurs d'appareils neufs.

La poubelle à puce, une solution pour réduire les déchets ?

Le système de poubelle à puce est basé sur le tri et la collecte séparée des déchets ménagers et des déchets organiques. Actuellement, ces déchets sont mélangés dans le même sac blanc, du moins à Walhain.

Comment fonctionne ce système ? Chaque habitant reçoit, pour la collecte des ordures ménagères non compostables, une poubelle équipée d'une puce électronique avec un code. Il paie au poids, selon un forfait adapté à la composition du ménage, avec un supplément en cas de dépassement. Ces montants sont du ressort de la commune qui peut donc les fixer en fonction des besoins réels de sa population.

La collecte séparée des déchets organiques peut se faire via le même système -une deuxième poubelle à puce donc- ou avec des sacs biodégradables. Pour ce type de déchets, le mieux reste néanmoins le compost quand on en a la possibilité.

Quels en sont les bénéfices ? D'un point de vue environnemental, c'est une bonne chose. Partout où ce système est instauré (plus de 90 communes en Région wallonne), le poids moyen des déchets se réduit de manière significative. Par ailleurs, les déchets organiques sont valorisés par biométhanisation pour produire de l'énergie. Enfin, cela réduit l'utilisation des incinérateurs, gros producteurs de CO^2. C'est aussi un progrès important pour le bien-être du personnel qui ne manipule plus des sacs parfois lourds, souvent déchirés. Ces poubelles sont facilement manipulables.

Sur les 5 dernières années, la quantité d'ordures ménagères par an et par habitant à Walhain a diminué de 6,2 %. De 143,1 kg en 2013, elle est passée à 134,3 kg en 2017 (dernière statistique disponible). BRAVO !!!

Sur la même période, la commune de Chastre passe de 130,4 kg à 102,6 kg. Une baisse de 21 %. Pourquoi une telle différence ? C'est que la commune de Chastre est passée aux poubelles à puce début 2016...

Est-ce que ça coûte plus cher ? Chaque habitant paie en fonction de ce qu'il jette. C'est le coût-vérité. Selon différentes études et expériences déjà en place, le coût de la collecte serait équivalent pour la collectivité mais aussi pour le citoyen. Mais cela dépend évidemment du nombre de communes qui adhèrent au système (économie d'échelle pour la collecte et le traitement) et du comportement de chacun.e...

Est-ce LA solution-miracle ? La poubelle à puce à elle seule ne résoud pas le problème des déchets. Car c'est prendre le problème quand le déchet a déjà été produit. Un seul mot d'ordre dès lors : supprimer le déchet à la source, changer nos comportements de consommation, faire pression sur la grande distribution pour modifier les conditionnements, acheter en vrac, amener ses propres contenants au magasin, etc. Le déchet le moins onéreux pour la personne et la collectivité est celui qui n'existe pas...

Qu'en est-il à Walhain ? Dans le cadre de son plan « Zéro déchet », la nouvelle majorité prévoit le passage à ce nouveau système partir de 2020, date d'échéance de l'actuel contrat de Walhain avec l'Intercommunale du BW. A l'heure de mettre cet Avis en Vert sous presse, la décision n'a pas encore été prise. Mais nous/vous voilà déjà un peu mieux informés...

L'usage d'internet, plus polluant qu'on ne l'imagine

Saviez-vous que ?

- 80% des mails ne sont jamais ouverts.
- Un mail avec une pièce jointe d'un méga octet (Mo), c'est 19 g d'émission de CO^2.
- Supprimer 30 mails équivaut à économiser 24h d'une ampoule basse consommation !

Les activités que nous entreprenons sur internet et les réseaux sociaux ont un impact sur la planète. Toutes ces données que nous échangeons pour surfer sur le web sont stockées dans d'énormes centres de données. Cela nécessite beaucoup d'énergie pour fonctionner.

Alors, voici quelques gestes simples pour réduire son empreinte écologique numérique.

Vider la corbeille, trier ses mails et supprimer les anciens régulièrement permet d'économiser d'autant plus que la corbeille consomme également beaucoup d'énergie, car chaque donnée est stockée en double pour éviter les bugs.

Limiter le nombre de destinataires d'un mail. Un mail est équivalent au bilan carbone d'un sac plastique. Envoyer 33 mails d'1Mo à deux destinataires différents par jour génère annuellement des émissions de CO^2 de 180 kg, ce qui équivaut à 1000 km parcourus en voiture !

Utiliser une clé USB ou un disque dur externe. Il existe également des sites pour transférer vos fichiers.

Ne pas conserver les newsletters, uniquement celles qui sont intéressantes (comme celles d'ECOLO !). Prendre le temps de se désabonner des newsletters qui ne nous intéressent plus. Les newsletters promotionnelles s'accumulent rapidement.

Taper directement les URL dans la barre de recherche. Éviter de passer par des moteurs de recherche pour accéder aux sites favoris ou sauvegarder les pages dans des dossiers.

Limiter l'utilisation de la 3G ou de la 4G qui nécessitent 23 fois plus d'énergie qu'une connexion ADSL. Avec les réseaux 2G, 3G et 4G, l'appareil se connecte automatiquement au meilleur réseau mobile disponible et les données numériques sont envoyées par ondes radio à haute fréquence sur des distances qui peuvent varier de 200 mètres à plusieurs kilomètres. En déplacement, préférer les réseaux wifi partagés. Ceux-ci sont bien moins énergivores.

Printemps 1994, il y a juste 25 ans...

C'était la naissance du premier numéro de notre/votre journal saisonnier, L'Avis en Vert. Trois numéros par an, une performance tant sur la durée que pour la qualité. Dans ce premier numéro, on pouvait lire : « Espérons que la prochaine équipe communale, quelle qu'elle soit, jouera le rôle de catalyseur des énergies et des imaginations qui existent à profusion dans nos villages ! ». Le vœu reste d'actualité... et les choses semblent bien parties ! Tous les AEV, depuis le premier numéro se trouvent sur notre site internet walhain.ecolo.be.

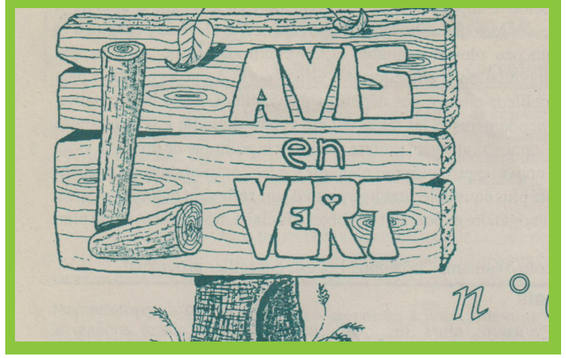

Compensation carbone, qu'en pensez ?

Un long weekend à Barcelone, Dublin, Marrakech ou Copenhague, pourquoi pas ? En plus, grâce à l'avènement des vols low cost, c'est possible à un prix raisonnable. Mais nous le savons, derrière ces prix se cache un cout social et environnemental important.

De ce paradoxe est née l'idée de la compensation carbone. Cette compensation ne supprime pas la pollution produite mais permet de la contrebalancer.

De nombreux sites internet permettent de calculer la quantité de CO^2 produite et la compensation financière pour un voyage en avion mais avec des résultats parfois très variables. Pour faire simple, comptons, pour un vol aller-retour court à moyen, 4 à 5 euros par 1000 km parcourus.

Mais où investir cette compensation ? Là aussi, de nombreux sites nous proposent d'investir dans des projets parfois lointains, sans contrôle à long terme possible. Préférons donc investir local, une coopérative citoyenne de production d'énergie verte, une coopérative d'agriculteurs bio, un crowdfunding d'économie durable… Renseignons-nous autour de nous et nous découvrirons une multitude d'initiatives citoyennes qui nous permettront d'augmenter notre empreinte positive sur notre environnement.

Alors voyager oui, mais voyager responsable.

PRIX 🍊RANGE

Le 10 novembre dernier, une fête était organisée pour l'ouverture de l'église partagée de Nil-Saint-Vincent.

Après la fusion des fabriques d'Eglise de St-Martin et de St-Vincent, une même communauté de paroissiens s'est retrouvée avec deux lieux de culte.
En accord avec l'évêché, l'idée est alors née de créer un lieu qui resterait sacralisé mais permettrait le déroulement d'activités diverses (principalement culturelles) dans le respect du site. Une équipe de bénévoles enthousiastes, et hop, l'idée est devenue réalité.
Félicitations à cette initiative réalisée dans un véritable esprit d'ouverture.

Zéro déchet : quelques trucs et astuces pour démarrer

Adopter des poules. Les poules peuvent transformer jusque 150 kg de résidus alimentaires en œufs par an. Elles nous permettent donc réellement de diminuer nos quantités de déchets. En plus des œufs, les fientes et les coquilles peuvent également être recyclées comme fertilisants ou répulsifs à limaces.

Utiliser les microfibres. Ce petit bout de tissu bien pratique permet le lavage de la cuisine, des toilettes et même de la voiture. Sa structure permet de diminuer voire de se passer, pour certains usages, de détergents. Il remplace également les essuie-tout. Il est facilement lavable et même stérilisable (le mettre, humide, 2 minutes au micro-ondes).

Quelques trucs et astuces pour allonger la durée de vie des biens :
- Je nettoie régulièrement le filtre de l'aspirateur.
- Je nettoie régulièrement le filtre de la pompe de la machine à laver.
- Je décalcarise régulièrement ma bouilloire et ma cafetière. Pour cela, je fais tourner un cycle complet en ayant rempli le réservoir avec un mélange moitié eau/moitié vinaigre. Puis je fais un cycle complet avec de l'eau pour rincer.

Tester la seconde main. Comme vous l'avez compris, le recyclage, c'est bien, mais la réutilisation, c'est mieux. Sur internet ou dans des magasins dédicacés, de nombreuses enseignes proposent des articles en bon état pour tous types d'usages. Penser également aux ressourceries (www.restor.be) ou aux donneries.

Le faire soi-même. Démarrer par des choses simples comme la confection de biscuits. Une belle boite métallique fera l'affaire pour les conserver plusieurs jours. Mais le faire soi-même, cela fonctionne pour d'autres choses que la cuisine, comme la fabrication de produits d'entretien, de produits de beauté… Lancez-vous !

Offrir une gourde. Nous avons la chance en Belgique de bénéficier d'une eau de distribution de bonne qualité. Elle offre un rapport qualité-prix inégalé pour notre consommation quotidienne. Pour emporter son eau avec soi, optons pour une gourde, de préférence en inox. Même cabossée par le temps, elle remplira sa fonction de nombreuses années.

Vous ont préparé ce dossier :
Vincianne Gilard, Danielle Gallez, Nadia Lemaire et Emmanuel Lépine.

FAIRE SON PAIN N'EST PAS SORCIER

Par Katrien Ronse, boulangère artisanale depuis de très nombreuses années

Depuis quelque temps, le pain a mauvaise presse. En effet, le pain industriel n'est souvent plus qu'un simple « mix » d'ingrédients de tout genre, bien éloignés de la bonne farine traditionnelle. Pourtant, la fabrication du pain est simple mais nécessite de la bonne matière première et un peu d'apprentissage et/ou de patience !

Ingrédients :
500g de farine de blé (bio de préférence !), 8g de levure de boulanger, 10 pincées de sel fin (+/- 8g) et 32 cl d'eau

- Mélanger le sel à la farine.
- Dissoudre la levure avec un peu d'eau tiède.
- Faire un puits au centre de la farine. Y verser la levure, le reste de l'eau et incorporer tout doucement à la main la farine à l'eau. Continuer jusqu'à obtenir une pâte très molle et la verser sur un plan de travail (enfariné).
- Puis pétrir la pâte pendant 5 à 7 minutes (prendre la pâte et la rabattre sur elle-même), pour lui donner de l'élasticité et du corps.
- Placer la pâte dans un bol, la recouvrir d'un linge et la laisser reposer à température ambiante pendant au moins une demi-heure.
- Après la levée, la pâte doit avoir doublé de volume.
- Fariner votre poing et venir chasser l'air. Sur un plan de travail légèrement fariné, prendre la pâte et façonner le pain.
- Poser le pain dans un moule. Avant de cuire laisser reposer une demi-heure environ. (Cela peut varier !...)
- Cuire le pain dans un four très chaud (240°C) avec de l'humidité, en passant par exemple sur les pains avec un pinceau humide.

La cuisson est d'environ 40 à 45 minutes. Vérifier la cuisson en tapant la base des pains, cela doit sonner creux.

Il y a beaucoup de façons de faire « son » pain. Au début, cela demande de faire attention et d'observer le « processus » qui peut différer d'une personne à l'autre, d'une maison à l'autre, d'un four à l'autre. En effet, la levure agit d'autant plus vite que l'ambiance est chaude : il faut donc évaluer le bon moment de mettre au four (trop tôt, le pain sera trop peu levé, trop tard, il retombe). La cuisson aussi demande un apprentissage, car les fours diffèrent. Si le four ne possède pas l'option vapeur, on peut y placer un récipient avec de l'eau. L'humidité sert à obtenir une croute bien « croustillante ». Le temps (humide, sec ou orageux) et même l'humeur (!) de la personne peuvent influer sur la fabrication ! Les farines différentes (par ex. l'épeautre) demanderont une adaptation (par ex. la quantité d'eau varie selon que la farine est plus ou moins complète, ou que c'est de l'épeautre etc…)
Faire « son » pain s'apprend. Surtout ne pas se décourager si le premier essai ne correspond pas à ses attentes…

Bonne réussite !

P.S. : On peut aussi faire son pain au levain (obtenu par fermentation de la farine avec de l'eau). Cela a l'avantage de rendre indépendant : on ne doit plus acheter la levure et, entre les fabrications, le levain se conserve au frigo. Mais cette façon de faire plus traditionnelle demande un apprentissage traditionnel aussi, c'est à dire une transmission plus « orale » et pratique.

De bonnes farines près de chez nous :
- L'Escaille (bio et traditionnelles), Nationale 4, 5180 Rhisnes
- Henricot (agriculture de conservation), Rue du Baty 24, 1435 Corbais
- Moulin de Bierges (bio et traditionnelles), Rue du Manège 16, 1301 Bierges
- La ferme Baré (biodynamie), rue de la Place 131, 5190 Balâtre

LES ENJEUX DES ELECTIONS DU 26 MAI... ET SURTOUT AU-DELA !

Par Hélène Ryckmans, députée, candidate tête de liste à la Région

ECOLO est prêt, grâce à vous, électeurs, à relever les défis qui se posent en Wallonie, en Belgique, au sein de l'Europe. Ils sont ceux d'une triple urgence.

L'urgence climatique et environnementale

De partout montent les signaux manifestes des effets des dérèglements climatiques, liés à notre mode de production, de consommation, de déplacement. Malgré les rapports alarmistes et les engagements pris par l'Accord de Paris, les émissions de gaz à effet de serre en Belgique ne baissent pas suffisamment. Notre environnement est plus pollué que jamais. La biodiversité est en danger. Il nous faut donc rehausser l'ambition en matière climatique. Et surtout, mettre en place les solutions innovantes évidentes : isoler les bâtiments, accroître l'utilisation des transports en commun, soutenir l'agriculture bio et les circuits courts, assurer la transition vers les énergies renouvelables !

Avec une grande cohérence, les écologistes entendent porter ces politiques à tous les niveaux, de la commune à l'Europe !

L'urgence de la justice sociale et de la solidarité

Assurer cette « révolution verte », tenir ces engagements pour l'avenir de nos enfants, ce ne sera possible qu'en renforçant les solidarités. Entre générations, catégories sociales et régions du monde. Nous ne pouvons en effet répondre aux urgences climatiques et de protection de la biodiversité qu'en nous assurant, toujours, de la justesse et de la justice de nos propositions. Elles sont « justes » si elles ne laissent personne au bord du chemin. Elles sont collectives et se mettent en place en retissant des liens sociaux : logements publics ou partagés, déplacements en commun, économie de partage.

L'urgence de la démocratie citoyenne

Toutes ces propositions, nous les mettrons en place en donnant une plus grande voix aux citoyens, comme nous le faisons à Walhain et dans les communes où ECOLO est en majorité. Nous assurons une réelle prise en compte des avis des citoyens, réunis dans les commissions et conseils consultatifs, via le budget participatif, les rencontres et panels citoyens.

Les femmes et hommes politiques qui se présentent à vos suffrages ce 26 mai s'engagent à faire face à cette triple urgence.

Députée à la Région wallonne et au Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles, Sénatrice.
Conseillère communale ECOLO à Chastre (2006 – 2015) et conseillère provinciale du Brabant wallon (2003 – 2006).
« Engagée depuis toujours dans divers mouvements et associations, je m'implique pour faire vivre le débat démocratique et citoyen, la solidarité internationale et les droits des femmes. Mon travail parlementaire est largement marqué par l'égalité femmes/hommes et Nord/Sud, ainsi que par la participation politique ».

Le programme d'ECOLO pour les élections de mai sur : https://ecolo.be/nos-idees-2/

VOS MANDATAIRES ECOLO

Jean-Marie GILLET
Premier échevin (urbanisme, logement, économie, développement local, tourisme, patrimoine, nouvelles technologies)

Vincent EYLENBOSCH
Troisième échevin (mobilité, énergie, environnement, bien-être animal)

Agnès NAMUROIS
Présidente du Centre public d'action sociale & conseillère communale

Nadia LEMAIRE
Conseillère communale

Nicolas ART
Conseiller de l'action sociale

SAVE THE DATE
14 mai - Axis Parc
after work & conférence

Olivier Collet, candidat ECOLO walhinois aux élections régionales (6ème suppléant)

Né en 1975 à Bruxelles, politologue de formation, j'habite à Tourinnes-Saint-Lambert depuis 2017. Je travaille dans le secteur public depuis une bonne dizaine d'années sur des thématiques très variées comme les déchets, l'informatique, l'innovation ou la gestion budgétaire. Soutenir l'écologie sociale, créer un vrai statut pour les artistes et promouvoir un mode de vie respectueux de l'être humain au centre de la biodiversité sont les priorités de mon engagement politique. Côté vie privée, je lis beaucoup, de tout, j'écris aussi, pas assez.

Mon engagement dans cette campagne est motivé par ma paternité. En effet, je suis le papa comblé d'une petite Camille et bientôt d'une autre petite croquette et je souhaite leur laisser un monde juste, respirable et épanouissant.

Editeur responsable : Emmanuel Lépine, Grand-Rue 11, B-1457 Walhain
Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie Denef, Avenue Albert Einstein 2, B-1348 Louvain-la-Neuve

CONTACT : ECOLOWALHAIN@GMAIL.COM